

Compte-rendu

De la conférence du **Judi 6 octobre 2016**, à l'Hôtel de l'Industrie, organisée par la société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale

Le XXI^e siècle sera le siècle de la démographie africaine

par

John F. May, Ph.D.,

Visiting Scholar

Population Reference Bureau

Washington, DC

Mots-clés : population mondiale, Afrique, Afrique subsaharienne, démographie, mortalité, fécondité, migration, urbanisation, structures par âge, dividende démographique, politiques de population

Introduction

À la mi-2015, la population mondiale était estimée à 7,336 milliards de personnes. Son taux annuel de croissance était de 1,2 pour cent par an (Population Reference Bureau, 2015), en diminution par rapport aux taux de croissance élevés (environ 2 pour cent) qu'avait connu la population mondiale dans les années 1960 et 1970.

Le Tableau 1 présente la population du monde et celles de ses principales régions géographiques pour l'année 2015, ainsi que les populations projetées pour le monde et ses régions en 2030, 2050 et 2100.

L'Asie est de loin le continent le plus peuplé, avec près de 60 pour cent de la population mondiale à la mi-2015. À la même date, l'Afrique dans sa totalité représentait un peu plus d'un milliard de personnes (16 pour cent de la population mondiale) et l'Afrique subsaharienne un peu moins d'un milliard de personnes (treize pour cent de la population mondiale; voir Tableau 1).

D'ici à 2050, toutes les régions du monde, sauf l'Europe, connaîtront une augmentation de leur population. Entre 2050 et 2100, cependant, plusieurs régions verront leur population diminuer. Il s'agit de l'Europe, qui poursuivra sa décroissance démographique, mais aussi de l'Asie et de l'Amérique latine et Caraïbes.

C'est l'Afrique et surtout l'Afrique subsaharienne qui connaîtront la croissance démographique la plus forte. Entre 2015 et 2100, la population de l'Afrique subsaharienne pourrait même quadrupler et représenter 35 pour cent de la population mondiale à la fin du siècle. La population de l'Afrique dans sa totalité représenterait alors 39 pour cent de la population mondiale. Sans aucun doute, le XXI^e siècle sera le siècle de la démographie africaine (voir Tableau 1).

TABLEAU 1: POPULATION DU MONDE ET DE SES PRINCIPALES RÉGIONS EN 2015, 2030, 2050 ET 2100

<i>Principales régions</i>	<i>Population (millions)</i>			
	<i>2015</i>	<i>2030</i>	<i>2050</i>	<i>2100</i>
Monde	7 336	8 505	9 804	11 213
Afrique	1 171	1 658	2 473	4 387
Afrique subsaharienne	949	1 369	2 081	3 935
Asie	4 397	4 939	5 324	4 889
Europe.....	742	744	728	646
Amérique latine et Caraïbes.....	630	716	776	721
Amérique du Nord.....	357	401	445	500
Océanie	40	48	59	71

Sources: Pour les populations en 2015, 2030 et 2050, voir Population Reference Bureau, *2015 World Population Data Sheet*, Washington, DC: Population Reference Bureau. Pour les populations en 2100, voir Nations unies, *World Population Prospects: The 2015 Revision. Key Findings and Advance Tables*. New York: Nations unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, 2015 (hypothèse moyenne de fécondité).

Démographie de l'Afrique : de la stagnation à l'explosion

La croissance démographique actuelle de l'Afrique et surtout de l'Afrique subsaharienne est un phénomène relativement récent. Sur quatre siècles, entre 1500 et 1900, la population avait déjà augmenté considérablement dans toutes les régions du monde, sauf en Afrique où elle a probablement stagné (Guengant et May, 2011: 307). Durant cette période 1500-1900, la population de l'ensemble formé par la Chine, les deux Corée et l'Europe (y compris la Russie) a quintuplé, celle de l'ensemble Inde, Pakistan et Bangladesh a triplé et celle de l'Amérique latine et Caraïbes a doublé.

Pendant ce temps, en revanche, l'Afrique qui subit alors la ponction de la traite esclavagiste transatlantique, ne connaît pas d'augmentation significative de sa population. Estimée à 80 millions de personnes en 1500, la population de l'Afrique serait passée à 95 millions de personnes en 1900. La part de la population de l'Afrique subsaharienne dans la population mondiale serait ainsi passée de 17 pour cent en 1500 à seulement sept pour cent en 1900.

Certains auteurs estiment cependant que la population de l'Afrique aurait en fait décliné pendant cette période. Cette évolution démographique est donc toujours matière à discussion, notamment sur les effets démographiques de la traite esclavagiste. À la lumière de cette évolution, néanmoins, il semble que l'on puisse confirmer le sous-peuplement relatif du continent africain durant cette période (Guengant et May, 2011: 307-308).

Le XX^e siècle a été celui de l'explosion démographique mondiale, mais il a été aussi celui de la révolution contraceptive et de la maîtrise progressive des niveaux élevés de fécondité à peu près partout dans le monde, sauf en Afrique subsaharienne. Entre 1900 et 2000, la population de toutes les régions du monde a augmenté encore plus rapidement que durant la période 1500-1900. Durant le XX^e siècle, la population de l'Europe est multipliée par deux, celle de la Chine par trois et celle de l'ensemble Inde, Pakistan et Bangladesh par cinq. Les populations de l'Amérique latine et Caraïbes et de l'Afrique connaissent une croissance encore plus rapide et sont multipliées par sept sur un siècle (Guengant et May, 2011: 308).

Durant le XXI^e siècle, enfin, la croissance démographique de l'Afrique, surtout subsaharienne, sera encore plus forte, cette fois en nombre de personnes et non plus en termes de facteur multiplicatif. De 1,2 milliards de personnes en 2015, la population de l'Afrique pourrait passer à 2,5 milliards de personnes en 2050 (Population Reference Bureau, 2015) et même atteindre 4,4 milliards de personnes en 2100, selon les projections des Nations unies, hypothèse moyenne de fécondité (Nations unies, 2015; voir aussi Tableau 1). Comme déjà mentionné, la population de l'Afrique représenterait alors 39 pour cent de la population mondiale. C'est surtout la partie subsaharienne du continent africain qui pèsera dans cette évolution. À elle seule, on l'a vu, la population subsaharienne pourrait être multipliée par quatre au cours du XXI^e siècle et représenter 35 pour cent de la population mondiale en 2100. Trois sous-régions en particulier, celles de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique centrale, alimenteront cette croissance démographique très rapide. L'Afrique australe, en revanche, a connu un processus plus précoce de transition démographique (voir ci-dessous).

Cependant, il convient de souligner la forte diversité des situations démographiques des différents pays africains. L'Afrique subsaharienne est composée de 48 pays souverains, lesquels se trouvent tous à des stades divers de leurs évolutions démographiques. Ils ont en outre des histoires économiques et sociales particulières. Il est cependant possible de proposer une lecture globale de ces évolutions et de dégager les grandes lignes des trajectoires démographiques des pays subsahariens et de leurs causes.

La transition démographique en Afrique subsaharienne

Les fortes croissances démographiques que l'on observe en Afrique subsaharienne et dans le reste du monde sont le résultat de la transition démographique, soit le passage de niveaux élevés de mortalité et de fécondité, en équilibre, à des niveaux faibles de mortalité et de fécondité, atteignant un nouvel équilibre. Durant ce processus, la population s'accroît, plus ou moins rapidement selon l'ampleur de la baisse de la mortalité, d'une part, et le retard relatif de la baisse de la fécondité, d'autre part. En effet, l'on observe généralement un laps de temps plus ou moins long, un décalage, entre la baisse de la mortalité et celle de la fécondité.

À la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle, l'Afrique subsaharienne se caractérise par une mortalité, surtout infantile et juvénile (avant un et cinq ans, respectivement), en baisse rapide. En revanche, la fécondité y connaît un fléchissement beaucoup plus lent. Si le mouvement concernant la mortalité a été rapide, l'on assiste au contraire à une lente érosion des niveaux élevés de fécondité, souvent accompagnée de stagnations plus ou moins longues dans cette baisse.

À nouveau, il faut souligner l'hétérogénéité des situations à travers le continent. Il n'empêche que durant les 30 dernières années, l'Afrique subsaharienne a connu dans l'ensemble une amélioration significative des conditions de mortalité et ce, malgré les guerres, les crises politiques, la détérioration des services de santé et les troubles sociaux dans nombre de pays. En outre, plusieurs pays, en Afrique australe essentiellement, ont été frappés par de sévères épidémies de VIH/Sida mais ont connu aussi des transitions démographiques plus précoces que dans le reste de l'Afrique subsaharienne. Au total, l'espérance de vie pour les deux sexes a progressé en Afrique subsaharienne et est passée de 44 ans en 1970 à 57 ans en 2013 (elle était en 2013 de 71 ans pour les deux sexes, pour l'ensemble du monde; voir Population Reference Bureau, 2014). Tout semble indiquer que les niveaux de mortalité, encore élevés, devraient continuer à baisser dans le continent (ce qui augmentera inévitablement la croissance démographique). Cependant, il convient de garder à l'esprit que les estimations de baisse de la mortalité, surtout infantile et juvénile, pourraient avoir été survévaluées dans les enquêtes.

En revanche, la baisse de l'indice synthétique de fécondité (ISF), soit le nombre moyen d'enfants par femme, a été beaucoup plus lente en Afrique subsaharienne. L'ISF est estimé actuellement à cinq enfants par femme en moyenne (il est de 2,5 pour l'ensemble du monde; voir Population Reference Bureau, 2015). En 1970, l'ISF pour toute l'Afrique subsaharienne était de 6,7 enfants par femme (Population Reference Bureau, 2014).

En 2015, le taux de prévalence contraceptive moderne (pour les méthodes modernes) est estimé à 25 pour cent des femmes au Sud du Sahara (Population Reference Bureau, 2015). On observe une corrélation forte entre le niveau de fécondité et le niveau d'utilisation de la contraception, surtout moderne. Les femmes africaines souhaitent toujours avoir beaucoup d'enfants, utilisent peu la contraception moderne et sont en outre désavantagées à cause de leur faible pouvoir de décision en matière de reproduction et de leurs niveaux relativement faibles d'instruction (Guengant, à paraître).

Au double mouvement de baisse de la mortalité et de baisse de la fécondité, il faut encore ajouter l'effet des structures par âge, lesquelles sont très jeunes en Afrique subsaharienne. Le nombre de jeunes en âge d'avoir à leur tour des enfants est très important. Même en supposant que ces jeunes aient moins d'enfants que leurs parents, le nombre total de naissances restera encore très élevé. Ce "momentum de population" ou élan démographique expliquera, lui aussi, une bonne part de la croissance future de la population de l'Afrique.

Durant la transition démographique, les structures par âge (les pyramides des âges) changent de forme. Grâce à la baisse de fécondité, la base des pyramides a tendance à se rectangulariser,. Autrement dit, moins de jeunes entrent dans la pyramide des âges par la base. Le nombre d'adultes actifs, quant à lui, augmente de manière relative. Ces adultes ont alors moins de jeunes dépendants (en-dessous de 15 ou de 20 ans). On reviendra sur cette question plus loin en évoquant le concept du dividende démographique.

En outre, les populations subsahariennes connaîtront des mouvements migratoires, notamment des villes vers les campagnes, ce qui amènera une urbanisation plus rapide. En 2014, 37 pour cent de la population de l'Afrique subsaharienne était urbanisée, mais il faut tenir compte des grandes différences de pays à pays dans les définitions du milieu urbain. Les grandes mégapoles subsahariennes comme Lagos, Kinshasa, Dar es Salaam, Luanda et Nairobi, où l'on observe déjà la prolifération de bidonvilles, continueront à croître.

Si la population de l'Afrique subsaharienne ira en se densifiant fortement au cours du XXI^e siècle (la densité de population y était de 41 personnes au kilomètre carré à la mi-2014; voir Population Reference Bureau, 2014), on peut s'attendre à une pression accrue des migrations internationales entre les différents pays africains. Pour le moment, cependant, les mouvements migratoires émanant de l'Afrique en destination d'un autre continent (essentiellement l'Europe) sont encore relativement modestes. On peut cependant imaginer que ces flux migratoires iront en s'accroissant dans les prochaines décennies, surtout en direction de l'Europe occidentale via l'Afrique du Nord.

À la recherche d'un dividende démographique

Plus que le nombre de personnes ou la question des densités de population, c'est la structure par âge qui est un facteur déterminant en démographie économique, à savoir le rapport entre adultes actifs et enfants dépendants (en-dessous de 15 ou de 20 ans). Ce sont ces jeunes dépendants dont il faut assurer la formation en capital humain (éducation et santé) et surtout l'accès à l'emploi. Suite à la baisse de la fécondité (qui est la dernière étape de la transition démographique), le changement de la structure par âge ouvre une fenêtre d'opportunité démographique. Cette dernière permet par la suite de capter éventuellement les bénéfices d'un premier dividende démographique.

Le premier dividende démographique se présente lorsque le nombre d'adultes actifs augmente dans la population, suite à la baisse de la fécondité. Les actifs plus nombreux ont alors moins de jeunes dépendants et n'ont pas encore à supporter le poids des dépendants plus âgés (65 ans et plus). Cette situation permet d'investir davantage sur les jeunes dépendants en termes d'éducation et de santé, ce qui augmente leur productivité. Par la suite, les pays peuvent capter le premier dividende démographique lui-même grâce à des politiques économiques et sociales judicieuses. La fenêtre d'opportunité démographique est ouverte sur une période de 40 à 50 ans (May, 2012: 50-52). Mais il faut aussi savoir que ce premier dividende (ou bonus) démographique peut se transformer en malus démographique si les conditions ne sont pas réunies et si des politiques adéquates, notamment celles concernant la bonne gouvernance, ne sont pas mises en place en même temps (Gribble et Bremner, 2012: 3). Après le premier dividende démographique, un second dividende peut être obtenu quand les adultes bénéficiaires du premier dividende profitent des fruits de leurs investissements (par exemple, leur épargne et leurs placements financiers; voir May, 2012: 50-52).

Les implications des évolutions démographiques seront cruciales pour le développement socioéconomique de l'Afrique subsaharienne. Les pays de la région souhaitent se développer plus rapidement sur les plans économiques et sociaux et accéder eux aussi au statut de "pays émergents". Pour ce faire, il faudra cependant accélérer la baisse de la fécondité et rectangulariser la base de la pyramide des âges. C'est en effet la baisse de fécondité qui est l'une des conditions nécessaires pour que l'Afrique puisse capturer à son tour, après l'Asie de l'Est, un premier dividende démographique. Les données empiriques concernant les pays émergents démontrent en effet que tous ces pays ont atteint des niveaux de fécondité de trois enfants par femme ou moins (Guengant, 2015). Il faut rappeler que le niveau de fécondité de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble est actuellement de cinq enfants par femme (Population Reference Bureau, 2015).

Une baisse plus rapide de la fécondité nécessitera que l'Afrique subsaharienne réalise à son tour, après toutes les autres régions du monde, sa révolution contraceptive. Celle-ci est définie par l'augmentation rapide des niveaux d'utilisation de la contraception moderne, jusqu'à un niveau de l'ordre d'au moins 70 pour cent des couples en âge de procréer. Seul un tel niveau d'utilisation de la contraception moderne permet une véritable maîtrise de la fécondité, qui atteint alors un niveau proche de celui du remplacement des générations (soit environ 2,1 enfants par femme, chiffre qui varie en fonction des conditions de mortalité).

Actuellement, 25 pour cent seulement des femmes subsahariennes utilisent une méthode moderne de contraception; ce taux de prévalence contraceptive (pourcentage de femmes en âge de procréer utilisant une méthode) est donc assez faible. Même en tablant sur une augmentation du taux de prévalence contraceptive (méthodes modernes) de l'ordre de 1,5 point de pourcentage par an, le chemin est encore long pour arriver à une maîtrise complète de la fécondité. Cette augmentation de 1,5 point de pourcentage par an est nécessaire non seulement pour continuer à servir les utilisatrices actuelles de méthodes contraceptives mais aussi pour recruter de nouvelles acceptrices afin d'augmenter la couverture contraceptive (Guengant, 2014).

Le défi est d'autant plus grand en Afrique subsaharienne que les couples expriment le plus souvent un souhait ou un désir important d'enfants, ce qu'on observe dans les enquêtes de démographie et de santé. Les femmes du continent ont également moins de liberté que leurs consoeurs d'Asie ou d'Amérique latine et Caraïbes pour décider elles-mêmes du nombre de leurs enfants et de la taille finale de leur famille. Elles sont aussi beaucoup moins instruites, facteur connu pour freiner le recours accru à la contraception moderne. Par ailleurs, les femmes d'Afrique subsaharienne souffrent souvent d'un double déni : un déni d'information sur la contraception et un déni quant à son utilisation, à cause d'un accès difficile aux services et de problèmes logistiques dans la mise en oeuvre des programmes de planification familiale.

Quant aux gouvernements de la région subsaharienne, ils ont très souvent été réticents pour lancer de vastes programmes de planification familiale. Beaucoup de dirigeants africains estiment encore que leur continent est sous-peuplé et que les pays puissants sur le plan économique, comme la Chine, le sont grâce à leur grande population. Ils oublient que la Chine a mis sur pied un programme drastique de baisse de la fécondité, lequel a au demeurant facilité l'essor économique du pays. Enfin, les dirigeants africains craignent le vieillissement de la population, qu'illustre à leurs yeux la situation de l'Europe. Quand ces dirigeants se rangent timidement à la nécessité de faire baisser la fécondité dans leur pays, ils proposent de le faire de manière graduelle, à un rythme beaucoup plus lent que ce qui a été généralement observé dans les pays émergents.

Il y a donc un énorme travail à accomplir pour convaincre les leaders politiques africains, changer les normes sociales concernant la reproduction, offrir des services de qualité en planification familiale et mettre en place les autres interventions (éducation, emploi, réformes légales, etc.) qui faciliteront l'adoption de la contraception moderne et permettront d'accélérer la transition démographique dans le continent.

Agir sur les évolutions démographiques

L'expérience des autres régions du monde démontre que des politiques publiques bien conçues et mises en oeuvre avec détermination peuvent changer les trajectoires démographiques futures des pays. En effet, il est possible d'intervenir sur les évolutions démographiques, avec un certain degré d'efficacité et tout en respectant les droits de l'Homme (May, 2013: 8). L'expérience des pays asiatiques, latino-américains et caraïbéens le démontre amplement, même si certains pays (Chine et Inde en particulier) ont mis en place en leur temps des politiques de réduction de la fécondité autoritaires et peu conformes aux droits de l'Homme.

Pour agir sur les évolutions démographiques, il faudra cependant mettre en place des politiques de population bien plus efficaces que celles conçues par le passé. Cela doit commencer par une meilleure création de la demande pour une fécondité plus faible : éducation des femmes, surtout au niveau secondaire ; accès à l'emploi rémunéré pour les femmes ; amélioration du statut des femmes ("*empowerment*") ; et sensibilisation des hommes, comme par exemple le projet "École des maris" au Niger pour responsabiliser les hommes quant à la planification familiale et aux dangers des mariages précoces.

Par ailleurs, il faudra renforcer l'offre des services de contraception. Ceci impliquera d'améliorer le réseau des agents de santé et le maillage des pays en services de qualité, de prévoir des campagnes de communication massives, persistantes et répétées et de diffuser de nouvelles normes et modèles sociaux ("*role models*") au moyen des media, des radios, des "*soap operas*" ou encore des séries télévisées (comme cela a été fait avec succès avec les *telenovelas* au Brésil). L'Éthiopie, par exemple, a déployé plus de 35.000 agents de santé supplémentaires, les fameux "Health Extension Workers", dont l'une des tâches est justement de promouvoir l'utilisation de la contraception au moyen de visites répétées à domicile (Admassie et al., 2015: 5).

Enfin, et ce point est capital, il faudra également renforcer l'engagement politique. Il s'agira d'être beaucoup plus didactique pour expliquer les enjeux démographiques, bref de combattre l'analphabétisme démographique et de convaincre les leaders Africains, surtout en Afrique de l'Ouest et en Afrique francophone, de l'importance des enjeux démographiques. Ici, le concept de "démographie publique" est important, à savoir une analyse démographique dont les résultats sont réellement mis au service de la recherche du bien commun (May, 2012: 275-276).

Ces dernières années, les bailleurs internationaux sont redevenus plus conscients de ces enjeux majeurs. En 2012, le Sommet de Londres sur la planification familiale, réuni sous les auspices de la Fondation Bill et Melinda Gates et de l'aide bilatérale anglaise, avec d'autres partenaires, a proposé de relancer les efforts internationaux en matière de planification familiale. Il s'agit, entre 2012 et 2020, de servir 120 millions de couples sur les 222 millions qui expriment aujourd'hui des besoins non satisfaits en planification familiale et ce, dans 69 pays prioritaires. À l'échelon de l'Afrique de l'Ouest, le Partenariat de Ouagadougou lancé en 2011 couvre neuf pays de la sous-région.

Au total, c'est par des actions multi-sectorielles et en intervenant sur plusieurs registres à la fois que l'on pourra espérer accélérer la transition démographique et surtout la transition de fécondité en Afrique subsaharienne. Il conviendra d'être beaucoup plus novateur que par le passé. Le tout planning familial est seulement une partie de la solution. Il faudra coupler les interventions en matière de planification familiale avec des interventions ciblées sur les femmes, leur éducation, leur autonomie, leur pouvoir de décision et leur accès à l'emploi rémunéré. Une piste prometteuse pour l'avenir serait d'avoir recours à des mécanismes de transferts conditionnels de ressources (en faveur des parents) moyennant l'obtention de certains objectifs (garder les jeunes filles à l'école, retarder l'âge de leur entrée en union, etc.). C'est donc à un véritable changement de paradigme qu'il faut s'atteler dès à présent si l'on souhaite que l'Afrique s'engage à son tour sur la voie de l'émergence économique et sociale.

Conclusions

L'Afrique a connu d'abord une stagnation de sa population entre 1500 et 1900, puis une croissance très rapide de sa population au XX^e siècle (multiplication de l'effectif par sept). La situation du siècle dernier est sans doute le prélude à une croissance démographique encore plus importante de l'Afrique au XXI^e siècle (multiplication projetée de l'effectif par quatre, en partant d'une base beaucoup plus large). En ce sens, le XXI^e siècle sera le siècle de la démographie africaine.

À ce stade, l'Afrique doit tout d'abord assumer l'héritage du passé, c'est-à-dire tenir compte du résultat de la forte croissance démographique des dernières décennies. Les jeunes déjà nés auront besoin de services d'éducation et de santé. Comme ils sont déjà présents sur le marché du travail, ils auront aussi et surtout besoin d'emplois. Le Fonds monétaire international prévoit que l'Afrique devra créer 450 millions de nouveaux emplois entre 2010 et 2035, soit 18 millions d'emplois par an, alors que le secteur formel y absorbe déjà très peu de travailleurs (Fonds monétaire international, 2015: 35). En outre, l'Afrique devra aussi arriver à maîtriser sa croissance démographique afin de préparer l'avenir. En effet, l'un des grands défis pour les dirigeants africains sera de créer des emplois supplémentaires pour toute la jeunesse à venir.

Pour arriver à des niveaux maîtrisés de fécondité, le continent devra impulser sa révolution contraceptive. Cela lui permettra d'arriver à des niveaux de fécondité de trois enfants par femme ou moins. On a déjà souligné que tous les pays émergents ont atteint de tels niveaux de fécondité (Guengant, 2015). Les facteurs-clés qui permettront d'impulser cette révolution contraceptive seront l'offre accrue de services de planification familiale, le changement des normes sociales régissant la reproduction et surtout l'éducation des jeunes filles et l'amélioration du statut des femmes.

En guise de conclusion, il convient de souligner qu'il est crucial et urgent d'agir sur les évolutions démographiques de l'Afrique subsaharienne afin de favoriser son développement économique et social ainsi que son insertion dans l'économie-monde. Les évolutions démographiques de l'Afrique subsaharienne pèseront surtout sur l'avenir du continent lui-même. Cependant, les implications de la démographie africaine ne seront pas cantonnées à la seule région Afrique. Elles auront aussi des répercussions cruciales pour l'ensemble de l'humanité. Tout ceci corrobore l'assertion initiale de cet essai, à savoir que le XXI^e siècle sera le siècle de la démographie africaine.

Références

Admassie, A., N. A. Seid, J. F. May, S. Megquier et S. Moreland. (2015). *The Demographic Dividend: An Opportunity for Ethiopia's Transformation*. Washington, DC: Population Reference Bureau et Ethiopian Economics Association.

Fonds monétaire international. (2015). *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa. Navigating Headwinds*. Washington, DC : Fonds monétaire international.

Gribble, J. N. et J. Bremner. (2012). "Achieving a Demographic Dividend." *Population Bulletin* 67(2).

Guengant, J. P. (2014). *Comment bénéficier du dividende démographique ? Replacer la population au centre des trajectoires de développement de la Côte d'Ivoire*. Paris : Agence française de développement.

Guengant, J. P. (2015). *La révolution contraceptive: une prospective démographique pour les pays du Partenariat de Ouagadougou*. Présentation PowerPoint. Cotonou : Partenariat de Ouagadougou.

Guengant, J. P. (à paraître). "Africa's Population: History, Current Status, and Projections". In Groth, H. et J. F. May (Édits). *Africa's Population: In Search of a Demographic Dividend*. New York : Springer (à paraître).

Guengant, J. P. et J. F. May. (2011). "L'Afrique subsaharienne dans la démographie mondiale". *ETVDES* 415(4) (4154) : 305-316.

May, J.F. (2012). *World Population Policies: Their Origin, Evolution, and Impact*. New York : Springer.

May, J.F. (2013). *Agir sur les évolutions démographiques*. Bruxelles : Académie royale de Belgique.

Nations unies. (2015). *World Population Prospects: The 2015 Revision*. New York : Nations unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population.

Population Reference Bureau. (2014). *2014 World Population Data Sheet*. Washington, DC : Population Reference Bureau.

Population Reference Bureau. (2015). *2015 World Population Data Sheet*. Washington, DC : Population Reference Bureau.